RENOVATION DU PROJET ASSOCIATIF

Compte rendu des décisions du Conseil d'Administration

Version 1 au 23 novembre 2013

Ce document reprend l'ensemble des décisions prises par le CA relative à sa feuille de route pour rénover son projet associatif sur les sujets suivants :

Sujet 1 : L'identité principale de la MCM
Sujet 2 : La thématique de rassemblement de la MCM
Sujet 3 : Les missions de la MCM
Sujet 4 : La gouvernance de la MCM
Sujet 5 : Les activités de la MCM

CA n°1 : 23 novembre 2013

Un premier CA s'est tenu le 23 novembre 2013 animé par le Consultant Stéphane MONTIER.

Etaient présents : Stéphane Montier (Altervisio) ; Stéphanie Landais (MCM) ; Camara Boubacar (Benkadi 44) ; Marjorie L'Hostis (MCM) ; Jean-Claude Masson (Arcade) ; Nicolas Martin (individuel) ; Elsa Cardinal (Coopération Atlantique Guinée 44) ; Pierre Yves Tréhin (Essentiel) ; Alain Laplanche (MCM) ; Claire Houel (MCM) ; Daniel Cabanis (Oxfam) ; Cécile Vaillant (De la plume à l'écran) ; Bernard Vrignon (AEC) ; Anne-Marie Giffo-Levasseur (TDS) ; Saïd Karoui (Individuel) ; France Vienne (Artisans du Monde) ; Delphine Huteau (individuel) ; Marjorie L'Hostis (MCM).

Excusés : Vanessa Durand (MCM) ; Véronique Dave(Tamadi) ; Mado Hervy (AFPS) ; Bernard Hervouet (ERM)

Processus de débat et de vote adopté :

1. Chaque proposition est présentée et expliquée en grand groupe.
2. Chaque personne peut se prononcer sur cette proposition en dehors de toute logique d'opposition mais dans un esprit d'ouverture pour proposer des amendements de manière à permettre un accord.
3. Une fois que toutes les personnes se sont exprimées, le CA peut passer au vote :

Le CA a souhaité un vote à la majorité simple en demandant la position de chaque participant selon le principe 'sociocratique' :

- **Accord** : Je suis pleinement en accord avec la proposition (vote vert)
- **Consentement** : Je ne suis pas pleinement en accord avec la proposition mais je peux y consentir (« vivre avec ») (vote jaune)
- **Désaccord** : je suis pleinement en désaccord avec la proposition et ne peux y consentir (« je ne peux pas vivre avec ») (vote rouge)

Les décisions doivent être prises avec le moins de votes rouge possibles. Ainsi chacune des propositions est amendées après un premier vote pour diminuer au maximum le nombre de personnes en désaccord complet (vote rouge)

Sujet 1 : L'IDENTITE de la MCM

Décision n°1 : Quelle est l'identité principale de la MCM ?

Après réflexion et vote, le CA s'est prononcé pour que **l'identité de la MCM soit bien celle d'un Collectif/coordination qui prend des positions militantes sur la thématique qu'elle a définie ci-après** (cf. sujet n°2).

Quelques précisions :

- *Cette priorité n'est pas exclusive. Les activités de militantisme ne sont pas contradictoire avec celles coordination et de collectif – On distingue bien ce qui est de l'ordre de l'identité (collectif/coordination) des activités (dont celles de militance) ;*
- *Les termes de collectif et de coordination sont encore à explorer pour définir ce qu'ils recouvrent réellement ;*
- *Il reste un travail important pour définir ce que l'on entend par « militantisme », la manière de l'être aujourd'hui, et l'organisation de la MCM pour le mettre en oeuvre.*

Note explicative rédigée par le consultant :

Eléments identitaires	Collectif/Coordination	Militant
Mission	Rassembler largement	Prendre des positions
Membres	Diversité des membres	Militantisme des membres
Facteur de rassemblement	L'identité des membres, le territoire, et la thématique	La thématique
Actions dominantes	Services aux membres Echanges, connaissances des membres Animation des débats	Veille thématique Mobilisation Communication externe Représentation des membres
Thématique	Large Plus atemporelle	Restreinte – Plus orientée Plus dans l'actualité
Risque	Dispersion- Floue identitaire	Clivage

Sujet 2 : THEMATIQUE DE RASSEMBLEMENT

Décision n°2 : Quelle est la thématique de rassemblement de la MCM qui correspond le mieux à son identité ?

La MCM souhaite que sa thématique soit :

- Une thématique de **rassemblement**, pas trop clivante ou excluante.
- Une thématique qui permet également une position **militante** (engagement) sans pour autant être clivante.
- Une thématique qui rassemble des acteurs agissant tant en **France** qu'à **l'International** (caractère international de la thématique).

Décision 2.2 : Quelle serait la thématique répondant à l'identité principale de la MCM (cf. Décision 1) et aux principes de sa thématique (cf. décision 2.1) :

La MCM souhaite que la thématique de rassemblement soit celle de la Citoyenneté.

Le CA a réfléchi à quelques items de définition de cette thématique que seront explicités dans un texte court par Delphine Huteau.

Une phrase pouvant résumer l'objet de la MCM pourrait être *(à reprendre et à affiner)* :

La MCM est un collectif/coordination d'acteurs qui prend des positions militantes pour défendre une citoyenneté active et responsable.

Sujet 3 : LES MISSIONS DE LA MCM

Décision n°3 : Quelles sont les missions principales de la MCM et les principes qui les portent ?

La MCM souhaite que ces missions soient au nombre de deux :

Mission n°1 : La MCM organise et anime des espaces de rencontres, de réflexions et d'actions collectives

- La MCM est un lieu de rencontre, d'articulation et de mise en relation de ses membres avec d'autres acteurs.
- La MCM identifie, recense, favorise et valorise les initiatives citoyennes portées par ses membres.
- La MCM aide les membres à construire et à murir leur réflexion.

Précisions :

- *Tout en étant tournée vers l'interne et le collectif, cette mission doit permettre une ouverture à d'autres acteurs que les membres pour participer à ces espaces.*
- *Des services aux membres sont possibles dans cette mission et sont considérés comme un moyen au service de cette mission.*

Mission n°2 : La MCM milite pour une citoyenneté active et responsable auprès d'un public large

- La MCM doit avoir un mandat collectif de ses membres pour militer (par le moyen de la signature d'une charte d'adhésion par exemple).
- La MCM doit ouvrir un débat dans le public, le sensibiliser, le rendre engagé, citoyen,

© AlterVisio

proposer un engagement militant. Elle doit apporter un décryptage sur l'actualité par un regard citoyen.

Précisions :
- La notion de public large sera à affiner dans le sujet 5 sur les actions.

Proposition mission n°3 : La MCM offre certains services à des acteurs autre que ses membres

Une troisième mission est en débat au sein du CA. Si pour l'instant le CA n'a pas tranché si c'est une mission à part entière ou une activité de la mission n°2. Une réflexion plus approfondie doit être menée au cours du débat sur les activités pour définir le modèle économique de la MCM et la nécessité donc de cette troisième mission. Il s'agit de donner mission à la MCM d'offrir des services individualisés et collectifs à des non-membres selon un principe de subsidiarité avec ses membres.

NB :

Un travail sur la définition des valeurs sera à faire à partir du moment où les orientations de fonds auront été prises par le CA. En effet, les valeurs doivent être en correspondance avec son identité, sa thématique et ses missions.

Certains ont proposé l'idée d'une « charte de valeurs ».

L'idée d'une charte plus générale a été également évoquée. On pourrait alors envisager une charte d'adhésion qui devrait être signée par tous les adhérents qui reprendrait :

- **L'identité principale de la MCM**
- **La thématique de rassemblement et ses définitions**
- **Les valeurs de la MCM**
- **Les droits et responsabilités des membres**

Ce travail d'élaboration de la Charte pourra être fait dans un deuxième temps.

Suite de la feuille de route du CA :

Le Comité technique se rassemblera pour affiner les propositions d'activités (sujet n°5) et proposer une organisation qui permette les prises de positions militantes de la MCM (sujet n°4).

Le CA aura à se prononcer d'abord sur le sujet n°5 (ses activités - le plus urgent) et pourra traiter ensuite le sujet n°4, la Gouvernance.